



## Une nouvelle étude indique que les peuples autochtones ne bénéficient pas sur le plan économique d'habiter les forêts d'intérêt commercial du Canada

En dépit du fait qu'elles habitent au centre d'un des principaux moteurs économiques du pays, en l'occurrence nos forêts, les revenus des collectivités Autochtones habitant les forêts industrielles du Canada sont inférieurs à ceux du reste du pays, voire d'autres collectivités Autochtones. C'est une des étonnantes conclusions d'un nouveau rapport publié par Global Forest Watch Canada sur une évaluation de la situation socioéconomique des collectivités Autochtones habitant les régions forestières du Canada.

« Nos résultats démontrent que les collectivités Autochtones habitant des régions exploitées par l'industrie forestière affichent un revenu moyen considérablement moins élevé que des collectivités Autochtones n'habitant pas une forêt d'intérêt commercial. Cela soulève des questions sur la distribution des profits de la coupe des arbres et d'autres activités commerciales dans ces forêts », de lancer Peter Lee, écologiste et coordonnateur national pour Global Forest Watch Canada (GFWC).

L'étude de GFWC a examiné l'influence qu'a l'emplacement géographique de collectivités Autochtones habitant les régions forestières du Canada sur cinq grands indicateurs socioéconomiques : revenu moyen, niveau de scolarité, âge, taux d'emploi et nombre de personnes par pièce. Des autres conclusions principales incluent :

- Le revenu moyen et le taux d'emploi dans les collectivités autochtones habitant les régions forestières sont considérablement moins élevés que ceux des collectivités autochtones à l'extérieur des régions forestières.
- En ce qui concerne les collectivités autochtones à l'intérieur des régions forestières, les collectivités habitant des terrains protégés par un traité historique affichent une plus grande disparité que celles n'habitant pas de tels terrains protégés eu égard à tous les indicateurs socioéconomiques de l'étude.
- En ce qui concerne les collectivités autochtones à l'intérieur des régions forestières, les collectivités habitant des terrains ayant récemment fait l'objet d'un règlement des revendications territoriales affichent des taux d'emploi et des revenus moyens considérablement plus élevés que celles n'habitant pas de tels terrains.
- Il existe un écart considérable entre les collectivités autochtones habitant une région forestière selon leur province de résidence. En règle générale, ce sont les Prairies et les Maritimes qui affichent les moyennes les moins élevées.

« Comme nombre de peuples autochtones du globe, la majorité des peuples Autochtones du Canada habitent des régions forestières. En fait, quelque 80 % des collectivités Autochtones habitent des régions forestières boréales ou tempérées. Le Canada abrite 10 % de la surface forestière mondiale et figure parmi les principaux pays producteurs forestiers de la planète, mais son traitement des collectivités Autochtones est loin de montrer l'exemple. Le système canadien consistant à allouer de grandes parcelles de terrain à des sociétés pour y récolter le bois ne

satisfait pas les besoins des peuples Autochtones», d'affirmer Harry M. Bombay, directeur général de l'Association nationale de foresterie Autochtone.

« Pour les peuples Autochtones, la question va bien au-delà du manque apparent de bénéfices économiques et sociaux tirés de l'exploitation industrielle à grande échelle des forêts », de noter Romeo Saganash, directeur des relations avec le Québec pour le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee). « Le système d'allocation des forêts aux grandes sociétés forestières représente une des nombreuses pressions exercées sur la forêt qui nuit à la capacité des populations Autochtones de préserver leurs pratiques traditionnelles d'aménagement des terres de même que leurs valeurs traditionnelles. »

« Ceux et celles qui prennent les décisions concernant les politiques sociales et forestières du Canada doivent débattre les disparités soulevées dans ce rapport, » dit Lee. À une époque où à la fois les tribunaux et les peuples Autochtones demandent aux gouvernements de faire de véritables efforts pour consulter les Autochtones avant de prendre des décisions majeures touchant les ressources, ce rapport contribue à dresser le portrait des enjeux. Les solutions doivent tenir compte des droits et des intérêts des peuples autochtones avant que d'importantes décisions sur les ressources ne soient prises. », de conclure Lee.

-30-

Global Forest Watch Canada est le nœud national du réseau Global Forest Watch, un projet du World Resources Institute. Le réseau Global Forest Watch a été mis sur pied pour assurer un meilleur accès à l'information sur les forêts mondiales et les impacts de leur exploitation sur l'environnement.

Le rapport *Disparités dans les conditions socioéconomiques des collectivités Autochtones habitant les régions forestières du Canada*, y compris des cartes, des données et des documents d'information à l'intention des médias, peut être téléchargé depuis le site suivant :

[www.globalforestwatch.ca](http://www.globalforestwatch.ca)

Pour plus d'information :

Peter Lee  
(780) 914-6241 ou (780) 451-9260

Romeo Saganash  
(418) 564 1598